

Réf: Dossier 478419

## Avis de constitution

### SOCIETE « KOURA GOLD »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon,  
quartier Maroc mosquée LOT 5338, ilot 133, section XD,  
parcelle 23, 3 -ème étage porte 5, Lot 5338, Ilot 133

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/01/2026 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU Notaire, enregistrés, le 12/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOURA GOLD »

Objet : - La recherche et l'exploitation minière,  
Et plus généralement, toutes opérations  
industrielles, commerciales, ou financières, immobilières  
ou mobilières, de services se rattachant directement ou  
indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en  
faciliter la réalisation.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon,  
quartier Maroc mosquée LOT 5338, ilot 133, section XD,  
parcelle 23, 3 -ème étage porte 5, Lot 5338, Ilot 133

Dirigeant(s) M MAMADOU SANOGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00460 du 26/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI